



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MOSAÏQUE

Séance ordinaire

Le mardi 21 mars 2017

Séance du Conseil d'établissement de l'école de la Mosaïque, tenue au salon du personnel le 21^e jour de mars 2017.

1. Présences et ouverture de la séance

Madame Patricia Dubé, présidente du Conseil d'établissement, constate le quorum et la séance débute à 19 h 07.

Présences	Membres parents	Membres du personnel
	Madame Lucie Blais Madame Patricia Dubé Madame Caroline Durand Monsieur Martin Leprohon Madame Geneviève Martel	Madame Lyne d'Auteuil, directrice Madame Esther Gagnon, enseignante Monsieur Jocelyn Provençal, enseignant Madame Jeannine Busque, éducatrice au service de garde
Absences		Madame Liza Bouffard, enseignante Poste vacant
Secrétaire	Madame Martine Larochelle	
Public	Madame Marie-Pier Daraïche, stagiaire en 2 ^e année (Esther Gagnon)	

2. Parole au public

2.1 Madame Marie-Pier Daraïche, stagiaire en 2^e année, est présentée et elle remercie les membres d'accepter qu'elle soit présente pour observer le fonctionnement du CÉ de notre école.

3. Adoption de l'ordre du jour

EM 21-03-17
001

La lecture de l'ordre du jour est faite par madame Patricia Dubé. Madame Esther Gagnon en propose l'adoption. Elle est secondée par madame Caroline Durand. Adoption à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 février 2017

EM 21-03-17
002

Madame Lucie Blais en propose l'adoption. Monsieur Martin Leprohon la seconde. Adoption à l'unanimité avec les corrections apportées par madame Patricia Dubé et madame Lucie Blais.

5. Pour approbation

5.1 Service de garde :

5.1.1 Choix du traiteur pour l'année scolaire 2017-2018

EM 21-03-17
003

Madame Jeannine Busque explique que cette année, plusieurs repas sont reçus chaque jour (environ 128). Elle ajoute que les repas sont chauds. Madame Caroline Durand mentionne aussi que le traiteur est accommodant. À la suite de la recommandation des membres du CÉ, monsieur Leprohon propose que le traiteur Le Lunch soit encore le choix de l'école pour 2017-2018. Il est secondé par Madame Jeannine Busque. La proposition est approuvée à l'unanimité.

5.2 Répartition du temps alloué à chaque matière (spécialité) pour l'année scolaire 2017-2018 au préscolaire

EM 21-03-17
004

Les enseignantes du préscolaire demandent que pour 2017-2018, les élèves aient des cours en éducation physique une demi-année et des cours de musique une demi-année. Madame Dubé propose l'adoption. Elle est secondée par Madame Durand. Les membres du CÉ approuvent à l'unanimité.

5.3 Site internet : mention des noms et des courriels des membres du CÉ

EM 21-03-17
005

Il est demandé aux membres du CÉ la permission de mentionner leur nom et leur adresse électronique sur le site web de l'école. Madame Geneviève Martel en fait la proposition. Monsieur Jocelyn Provençal la seconde. Approuvé à l'unanimité.

6. Pour information

6.1 Activités parascolaires

Fait en suivi au procès-verbal de février.

6.2 Caisse scolaire : résultat de la consultation auprès du personnel

Fait en suivi au procès-verbal de février.

6.3 Photographie scolaire : résultat de la consultation auprès du personnel

Les enseignants préfèrent que pour 2017-2018, l'école ait recours aux services du même photographe que cette année, Photo repensée. Madame Dubé mentionne que lors de la reprise des photos de sa fille, elle a demandé que pour 2017-2018, les photographes n'exigent pas de sourires forcés.

6.4 Campagne de financement

Madame d'Auteuil rectifie le montant avancé lors de la séance du 9 février 2017 comme profit lors de notre campagne de financement à l'automne. Nous avons réussi à amasser 14 522,84\$. À ce montant, il faut enlever le coût d'achat du chocolat Perfection de 9 723,06\$ et y ajouter les contributions volontaires au montant de 1 780\$. Le profit net de notre campagne est donc 6 664\$.

Madame d'Auteuil aurait aimé que le coût pour des terrains de soccer en gazon Synthétique soit partagé entre la municipalité de Saint-Basile-le-Grand et l'école de la Mosaïque. Projet sur la glace compte tenu du contexte de négociation des protocoles entre les villes et la Commission scolaire des Patriotes.

Madame produira une 3^e et une 4^e phase pour l'embellissement de la cour d'école afin d'obtenir la subvention du MEES afin de compléter l'embellissement de notre cour d'école.

Madame d'Auteuil informe les membres du CÉ que le local de musique utilisé à 100% sera insonorisé au courant de l'été. Le Service des ressources matérielles est allé en appel d'offre pour ce projet.

Les parents se questionnent sur l'installation des filets pour nos 4 buts de soccer. Il faut valider si l'achat des mousquetons a été fait et trouver des volontaires pour les installer le matin et les enlever en fin de journée. Une demande de volontariat sera présentée à la prochaine réunion du service de garde.

7. Varia

Aucun point ajouté

8. Parole :

8.1 au représentant du comité de parents

La dernière séance du Comité de parents a eu lieu le 16 février 2017

Le conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec se réunira les 17 et 18 février 2017. Deux sujets délicats seront à l'ordre du jour :

- la pesée des élèves
- les maternelles 4 ans obligatoires

Des conférences sont à venir :

- *Éducation à la sexualité* les 3 et 4 avril à l'École d'Éducation Internationale
- *Parents branchés sur l'éducation* le 4 mai à l'École secondaire du Mont-Bruno

8.2 à la direction

La directrice qui succédera à madame d'Auteuil vient d'être nommée. Il s'agit de madame Isabelle Fiset, présentement directrice à l'école Monseigneur Gilles-Gervais de Saint-Bruno. Elle entrera en poste le 1^{er} juillet prochain. Comme madame d'Auteuil, elle place au cœur de ses décisions, la réussite des élèves et le bien-être de son personnel. Elle sera présente à une prochaine séance du CÉ d'ici la fin de l'année scolaire afin de se présenter.

8.3 aux membres

8.3.1 du service de garde

Rien à ajouter

8.3.2 parents

Madame Durand mentionne la rapidité et l'efficacité des communications aux parents lors d'événements particuliers vécus à l'école (évacuation, tempête).

8.3.3 enseignants

Rien à ajouter

8.4.4 aux membre de l'OPP

Madame Lucie Blais annonce que l'ordre du jour et le compte rendu de la dernière réunion seront déposés sur le site web de l'école.

Elle souhaite poursuivre ses démarches pour la vente des plants de fines herbes en mai comme campagne de financement.

Aucune date n'est encore fixée pour la prochaine réunion.

Elle mettra en place une formation pour la réparation et la couverture de livres afin de renseigner les parents ayant donné leur nom en début d'année. Madame Jeannine Busque aimerait se joindre au groupe.

Suivi aux messages doux offerts pour la semaine de reconnaissance du personnel : quelle belle réussite ! Les enseignants ont été très surpris et les membres du personnel non-enseignant encore davantage. Les messages en ont ému plus d'un.

Pour le prochain projet, madame Blais a pensé rencontrer les élèves lors de leur période à la bibliothèque.

EM 21-03-17
006

9. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par madame Geneviève Martel qui est secondée par madame Jeannine Busque. Levée de l'assemblée à 20 h 46.